

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Les nouveaux modes de travail : open-space , coworking, télétravail

Présentation

Responsable

Faiza BOSSY

Publics et conditions d'accès

Acteurs des ressources humaines, de la prévention en entreprise, les directions et les acteurs de la santé en prévention (ergonome, psychologue du travail...)

Prérequis :Une appétence sur la thématique est attendue

Nombre de stagiaires maximum : 12

Inscription soumise à agrément :non

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Évaluer la charge de travail et son organisation,
Connaître le monde 3.0 professionnel,
Comprendre les avantages et risques des nouveaux lieux de travail,
Évoquer le(s) lien(s) entre le stress et les modes de travail,
Être au fait de la législation,
Définir des actions collectives concrètes pour accompagner les salariés, les dirigeants dans ces nouvelles organisations grâce à des outils pratiques et un réseau de professionnels

Compétences visées

Décrire les enjeux des nouveaux modes du travail en France et dans le monde
Reconnaître les aspects pathologiques du cadre du travail
Établir en pratique un arbre décisionnel "diagnostique" pour les futurs intervenants
Développer des axes de prévention au travers d'outils pédagogiques simples certifiés
Sensibiliser sur la thématique son entourage professionnel

Méthodes pédagogiques mises en œuvre

Exposé/débat

Pédagogie active centrée sur l'apprenant avec un groupe de travail composé de 10-12 personnes maximum. L'animateur propose aux participants de réfléchir sur la thématique exposée.

Phase de renforcement des connaissances

Après discussion sur les questionnements de la formation, l'expert apporte les informations actualisées en s'appuyant sur les recommandations des sociétés savantes de médecine de pathologie professionnelle, de psychiatrie spécialisée en souffrance au travail, des juridictions françaises, des revues de littérature spécialisées du monde du travail.

Ateliers pratiques

Virtualisation d'espace, interaction, être en situation, faire valoir le droit à l'erreur

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteurs, ordinateur, tableau papier, base de données des recommandations, banque d'image diagnostique, matériel de test, écran de visionnage, microphones et matériel de notes pour les participants (bloc de papier et stylos). L'animateur fera signer les feuilles d'émargement, lesquelles seront adressées à l'organisme à l'issue de la partie présentielle, pour validation et notera les éventuelles difficultés rencontrées.

Dossier de l'intervenant (document dit fil conducteur comprenant transmis avant l'action)

- Le programme de formation
- Les objectifs pédagogiques
- Les coordonnées de l'intervenant
- Les listes d'émargement des participants et de l'intervenant
- Diaporama sur Powerpoint des exposés de l'expert

Livret Participant (documents remis sur table et/ou gravés sur clef USB)

- Le programme de formation
- Les objectifs pédagogiques
- Les présentations de l'expert et documents utilisés lors des ateliers
- Des tirés à part des synthèses des recommandations ou articles princeps
- La liste des liens informatiques

Méthodes de l'évaluation de l'action proposée

- Pré-test, post-test
- Discussion des écarts constatés de la pratique par rapport aux recommandations
- Élaboration des pistes d'amélioration
- Questionnaire à distance sur le transfert des acquis et les améliorations des pratiques constatées (audit)
- Recueil des indices de satisfaction sur la qualité du programme et des interventions et sur l'intérêt pour la pratique

Programme

Programme

Moyens pédagogiques

- Accueil des participants
- Présentation de l'expert et des objectifs des journées
- Pré-Test
- Exposé de l'expert
- Questions / réponses
- Pause
- Suite de la session: Exposé de l'expert
- Questions / réponses
- Post test

Ce programme se déroule sous forme de journée pédagogique en deux journées et il s'établit comme suit:

Pré-test

Une phase d'analyse permettant de faire le point sur les écarts ou les différences de pratiques. (Évaluer le niveau de connaissance au préalable)

Post-test

Une phase de vérification de la maîtrise du contenu, qui a pour but le renforcement des connaissances. Il est commenté par les experts. Les commentaires et les discussions avec l'expert, portent sur la recherche d'une meilleure adéquation aux recommandations existantes et à la réalité des terrains professionnels. Une enquête de pratiques 1 mois avant et 1 mois après la formation sera adressée aux participants par Internet. Elle permet in fine le suivi des indicateurs d'amélioration des pratiques et le rappel des principaux messages de la formation. Il s'agit d'un audit de contrôle du transfert des acquis dans la pratique doublée d'une enquête sur la réalité des changements des comportements. Les résultats de l'enquête seront présentés en prétest.

Programme

Jour 1

Évaluation organisationnelle

- Focus sur les conditions de travail,
- Tableau des tâches,
- Impact sanitaire des organisations structurelles et fonctionnelles du travail,
- Cartographies des situations à risques,
- Cas cliniques

Droit à la déconnexion

- Histoire du télétravail,
- Mise en place en pratique et le manager dans tout ça ?
- Guidelines,
- L'équilibre vie professionnelle/personnelle,
- Rôle des instances CSE, CHSCT, HSE
- Cadre législatif

Jour 2

Histoire des open spaces

Enjeux des nouveaux modes de travail

- La performance en question,
- Time is money,
- Un nouveau management,
- L'équilibre vie professionnelle/personnelle,
- Rôle des instances CSE, CHSCT, HSE

Relation stress et espaces de travail

- Risques sanitaires : le bruit, stress, troubles musculo-squelettiques,
- Choisir son environnement professionnel,
- Développement durable et espace de travail,
- Rôle des instances CSE, CHSCT, HSE,
- Charte de courtoisie,
- Code du travail,

Législation en vigueur

- Gestion santé et sécurité au travail,
- Code du travail, code de la sécurité sociale sur les arrêts de travail en télétravail,
- Études de cas pratiques

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Complément lieu

Session(s)

du 12 octobre 2020 au 13 octobre 2020

Code Stage : FCCT01

Nouveau

Tarifs

1 260 € net

Particuliers : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

14h

12 octobre 2020 - 13 octobre 2020

Dates du stage

12 et 13 octobre 2020

Horaires : 9h - 17h

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

<https://formation-entreprises.cnam.fr/les-nouveaux-modes-de-travail-open-space-coworking-teletravail-1135776.kjsp?F>